

## Procès-verbal de la réunion n° 5 du Conseil d'Administration du 14 septembre 2015

**Présents :** Mmes B. Bresmal, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusés :** J. Ringlet (*raison médicale*), M. Collard (*raison médicale*), I. Delrue (*raison médicale*)

*La réunion, qui se tient à Jambes débute à 18h00*

Le conseil d'administration tient vivement à féliciter toutes les équipes nationales, joueuses, joueurs et staff, pour la participation aux différents championnats d'Europe et du Monde et pour les résultats acquis :

« .....Au nombre des grandes satisfactions, il convient de mettre en exergue **la 6<sup>ième</sup> place des U 19 girls** au championnat du Monde, **la 7<sup>ième</sup> place des U 18 girls** et **le TOP 8 des U 20 boys** en division A.

Sans oublier **la 6<sup>ième</sup> place pour les garçons** et **la 7<sup>ième</sup> place pour les filles** dans les tous nouveaux championnats d'Europe de 3 X 3 en U18 et **la 11<sup>ième</sup> place des U20 girls** en division A.

Au nombre des satisfactions, mêmes si elles sont teintées de quelques regrets, **la 9<sup>ième</sup> place des U18boys** en division B qui après 2 défaites ont aligné 7 victoires consécutives, **la 6<sup>ième</sup> place des U16 boys** en division B qui après 5 victoires au premier tour n'a pu conquérir la promotion escomptée.

Au nombre des contrariétés, **la 13<sup>ième</sup> place des U16 girls** en division A qui après une brillante médaille d'argent aux jeux Olympiques de la jeunesse européenne n'a pu se maintenir au sein de l'élite européenne ».

Et last but not least, la belle campagne des Belgian Lions et leur qualification pour les 1/8 de finales de l'Eurobasket 2015.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 août 2015**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 22/08/2015 tel que publié dans la newsletter 602 du 4 septembre 2015 est approuvé par les membres du CdA, à l'exception du point 9.1 où il faut remplacer le mot démission par non-reconduction du mandat de Mr Deliège.

### **2. Suivi des décisions du CdA**

#### **2.1. Suivi des décisions de la dernière réunion du CdA.**

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général. Les courriers faisant l'objet des points 8.5 et 8.6 seront expédiés dans le courant de la semaine et seront repris dans la liste des courriers du secrétaire général lors de la prochaine réunion.

#### **2.2. Budget 2016**

### 2.2.1. Niveau des vacataires

Le directeur technique examinera la possibilité de mieux planifier les prestations des entraîneurs afin de réduire, notamment, les indemnités de déplacement. Un seul coach sera prévu pour les rencontres disputées par le CRF.

### 2.2.2. Niveau des comités provinciaux

L'examen (ou révision) des modalités de financement des comités provinciaux, ainsi que le mode de subsides aux commissions provinciales à la lumière des modalités de l'ADEPS feront l'objet d'un débat avec les représentants des CP. Ce point est en cours de réflexion.

### 2.2.3. Boutique AWBB

Réflexion sur la possibilité de la création d'une boutique AWBB sur le site internet. En cours.

### 2.2.4. Projet NEOCTO

Faisabilité : L'examen des faisabilités se poursuit : divers contacts pris. Il semblerait que l'option "écran TV" ne rencontre pas beaucoup d'intérêt, l'orientation étant plutôt vers les réseaux sociaux. Enquête à lancer au niveau infrastructure des clubs. Dossier en cours et à revoir lors de la prochaine réunion.

Préalablement, il conviendrait de contacter les clubs afin de savoir s'il s'agit d'installations communales ou privées. Une enquête sera lancée.

### 2.2.5. Camps fédéraux

Accueil favorable du directeur technique.

### 2.2.6. Révision du T.T.A.

Le principe de l'adapter est nécessaire. Le trésorier général s'affaire actuellement de préparer une proposition.

## 2.3. Contrat GVCM

Des Informations complémentaires ont été demandées par la responsable du championnat et le secrétaire général. Des adaptations à la convention doivent être réalisées. Les remarques sur le contrat devront être centralisées chez le secrétaire général pour le 21/9 et la décision finale aura lieu le 28/9.

## 2.4. Dossier IATA / Bouge

Les joueurs de moins de 18 ans ont fait l'objet d'une désaffiliation administrative comme demandé.

Le problème se situe au niveau des plus de 18 ans.

La problématique : les cadets AWBB + 2-3 joueurs adultes qui jouent en P2

On maintient l'esprit sportif de la compétition. Le CP Namur est d'accord pour les intégrer dans la compétition.

Le projet est approuvé à la majorité par les membres du conseil d'administration.

## 2.5. Castors Braine – 6 & 7 octobre 2015

Comme suite à la demande d'un représentant du club, il est envisagé d'organiser deux colloques, un pour les coaches et un autre pour les arbitres. Des premières informations ont été reçues.

Sur la base de celles-ci, le conseil d'administration décide de limiter sa collaboration à la communication des événements par ses canaux d'information habituels (newsletter, facebook et site)

## **2.6. Dossier 24/14 secondes**

En régionale séniore, il reste un club qui n'est pas en ordre. En jeunes régionaux, un cadastre des clubs non en ordre sera établi prochainement. Il devra être inséré sur le site, rubrique championnat, dossier 24/14 secondes, ainsi que dans la newsletter qui signalera l'emplacement de cette liste.

## **3. Exercice des compétences administratives du CdA**

### **3.1. Dossier arbitre Caufriez**

Le dossier a été présenté lors de la dernière réunion du CdA. L'arbitre a été entendu par le comité provincial (Rapports du CP des réunions du 2 mars 2015 et du 15 avril 2015). Le dossier est en continuation. L'intéressé sera entendu par le conseil d'administration lors de sa prochaine réunion planifiée le 28/9.

### **3.2. Club Pont-de-Loup – Demande de dérogation - 2 joueurs U16 → u21**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que 2 joueurs :

- 1346128 Jeremy DELVIGNE (24/08/2001) et
- 1327422 Thomas VANNESSON (17/10/2001)

qui sont minimes (U16), puissent jouer en juniors (U21).

Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande, les joueurs n'étant pas repris comme espoirs sportifs auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **3.3. Club Lessines – Demande de dérogation**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que le joueur :

- 1373941 Nicolas HANSEAU (07/11/2003)

qui est pupilles (U14), puisse jouer en benjamins (U12).

Les membres du conseil d'administration, à la majorité, décident de refuser la demande, le PC89 ne permettant pas la possibilité de descendre de catégorie.

### **3.4. Club Mariembourg – Demande dérogation - RORIVE**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que le joueur :

- 1316776 Rémy RORIVE (08/01/2000)

qui est minimes (U16), puisse jouer en juniors (U21).

Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande, le joueur n'étant pas repris comme espoirs sportifs auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **3.5. Basic Fit Brussels – Demande de dérogation - 2 joueuses U16 → u21**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que 2 joueuses :

- 1371172 Carla GANCI (10/09/2004) – U10 et
- 1377275 Léanne ELOMBIL (26/10/2001) – U16

puissent jouer en pupilles (U14).

Les membres du conseil d'administration, à la majorité, décident de refuser la demande pour les raisons suivantes :

- GANCI : actuellement devrait être poussine (U10), la nouvelle réglementation ne permet que de prêter en U10 ET U12
- ELOMBIL : devrait être minime (U16) – Ne peut donc redescendre de catégorie (PC89)

### **3.6. La Louvière – Demande de dérogation FOGLIA (suite)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une nouvelle demande du club qui souhaite que Léna FOGLIA (1344729) – 02/04/2002 (U14) puisse jouer avec l'équipe garçons.

Le conseil d'administration constate qu'une précédente demande du 19 mai 2015 avait été refusée. Il constate que plusieurs possibilités existent dans des clubs des environs et que le club n'apporte aucun argument positif complémentaire. La nouvelle requête est donc refusée compte tenu de l'absence de décision de l'AG du Hainaut en la matière.

### **3.7. Eagles Châtelet – Demande de dérogation**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que le joueur :

- 1352304 Hamri ALBAYRAK (11/01/2001)

qui est minimes (U16), puisse jouer en juniors (U21).

Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande, le joueur n'étant pas repris comme espoirs sportifs auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **3.8. Pm9 – Joueur Pierre KLEINEN**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande des parents du joueur :

- Pierre KLEINEN id.1309728 né le 25/05/1997

Le joueur aurait dû évoluer en championnat P2 au sein du club BetFIRST Liège Basket qui a supprimé l'équipe après un seul match de coupe provinciale. Le statut du joueur (PC53) lui permet de prêter en P3 dans son club.

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration, à la majorité, décident de refuser la requête introduite par les parents du joueur.

### **3.9. Club SPA – Demande de dérogation – Julien DEPAEPE**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande des parents du joueur :

- Julien DEPAEPE id.1325320 – né le 31/08/1999

Le joueur aurait dû évoluer dans le club, mais les jours d'entraînements ne convenant pas, les parents demandent qu'il puisse être muté dans un autre club plus adapté à ses jours d'entraînements. Il n'a pas encore joué cette saison.

Les membres du conseil d'administration décident d'autoriser le joueur à demander une désaffiliation administrative en accord avec son club actuel.

### **3.10. Club Estaimpuis – Demande de changement de salle**

Le club demande de pouvoir disputer quelques rencontres dans le Nord de la France (très proche de la salle d'Estaimpuis) à cause de travaux qui se dérouleront dans la salle habituelle.

Les membres du conseil d'administration acceptent la demande du club d'Estaimpuis.

### **3.11. Club Haneffe – Demande de dérogation – joueur Dony**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que le joueur :

- 1357843 Naël DONY (29/02/2008)

qui est pré-poussin (U8), puisse jouer en benjamins (U12).

L'année dernière, le CdA avait accordé la dérogation eu égard à la transition entre l'ancien et le nouveau règlement.

Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande, les statuts ne permettant plus cette situation en vertu du nouveau règlement.

### **3.12. Club Alliance Flémalle – Demande de dérogation – joueur Rhandy Pirlot**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que le joueur :

- 1317570 Rhandy PIRLOT (24/12/1997)

qui est junior (U21 1<sup>ère</sup> année), puisse jouer en cadets (U18).

A l'appui de la demande, un certificat médical est produit. Une dérogation avait été acceptée la saison dernière.

Les membres du conseil d'administration décident d'accepter la demande.

### **3.13. Club BC Marche – joueur CLOES**

Comme suite à la demande du secrétaire, un email de réponse autorisant le joueur Pierre CLOES id.1178569 (23/05/1987) à inscrire le joueur en P3 lui a été signifié.

Les membres du conseil d'administration, à la majorité, confirment la décision antérieure prise pour l'inscription du joueur sur la liste du PC53 de l'équipe P3.

## **4. Assemblée générale du 28 novembre 2015 – Préparation.**

### **4.1. Rétro planning pour la préparation du budget 2016**

La date d'échéance pour la confection du projet de budget 2016 est fixée au 19/10

### **4.2. Propositions de modifications statutaires par urgence**

Les propositions de modifications statutaires en urgence sont attendues pour le 28/09

### **4.3. Suivi des décisions de l'AG du 14 juin 2015**

Une nouvelle version des play-offs régionaux sera mise à l'ordre du jour.

## **5. Organisation du CdA**

### **5.1. Préparation des réunions du CdA**

#### **5.1.1. Points de l'ordre du jour et rédaction des documents y afférents**

Le président souhaite, afin de gagner du temps, que les points repris à l'ordre du jour du CdA, soient calqués sur un modèle comme suit : question, proposition, décision, application

#### **5.1.2. Documents sur Dropbox**

Les membres souhaitent que les documents qui sont transférés dans la dropbox ne soient plus en version PDF, mais dans des versions exploitables.

## **6. Gestion du personnel**

### **6.1. Principe du pointage électronique**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la proposition d'installer un pointage électronique des prestations du personnel.

Plusieurs fournisseurs d'applications par smartphones existent sur le marché. Le directeur technique et le secrétaire général feront des recherches sur les différentes possibilités existantes.

Les membres du conseil d'administration acceptent la proposition.

### **6.2. Direction du CRF**

Il est décidé de revoir l'organisation de la direction technique à la lumière d'éléments qui justifient une restructuration.

### **6.3. Administration**

Actuellement, des retards de suivi et de mise à jour des cartes des arbitres, ayants-droit et membres ayant reçus des distinctions honorifiques sont enregistrés au secrétariat général. Il apparaît que le système informatique actuel ne donne pas les résultats attendus et que certaines tâches doivent être entreprises manuellement.

Une réunion entre les personnes concernées et le secrétaire général aura lieu demain pour examiner toutes ces défaillances et envisager éventuellement un renfort momentané.

## **7. Gestion de la trésorerie générale**

### **7.1. Situation de l'AWBB et des départements**

Les membres recevront les documents de la comptabilité. Il sera demandé à la comptabilité d'envoyer une copie de tous les documents qui concernent le poste 1054 à Claire Porphyre.

### **7.2. Action pour les réfugiés**

Un club a fait la demande au conseil d'administration d'intégrer des réfugiés dans ses équipes avec possibilité que l'AWBB fasse un geste à ce niveau-là. Les membres du conseil d'administration décident, à l'instar de tout nouveau club, de ne pas facturer les assurances et les frais de licence.

Les membres du conseil d'administration décident, à la majorité, d'accepter la demande du club.

### **7.3. Gestion électronique des notes de frais du CdA**

Le trésorier général est occupé à revoir la procédure de validation. Il est envisager de débiter les essais en octobre.

## **8. Départements pour la saison 2015-2016**

### **8.1. Composition des départements – Etat des lieux**

Raphaël Obsomer est ajouté à la commission informatique

### **8.2. Département championnat AWBB – Prise des résultats**

La responsable du département attire l'attention des membres du conseil d'administration sur le fait que l'aspect prise des résultats n'est pas performante pour l'instant.

Elle explique que les résultats non communiqués feront l'objet des amendes prévues au TTA dès le week-end prochain.

Les feuilles de matchs seront transmises chaque semaine en priorité à la secrétaire du département.

## **9. Autres points**

### **9.1. Relais des infos FIBA côté AWBB**

Les informations seront données après la réunion de demain qui porte sur le statut des arbitres de D 1 et l'organisation du NDR.

### **9.2. Problématique des licences coach/stagiaire/photos**

La mise à jour des fiches aura lieu sous peu.

Il a été constaté que, depuis mercredi dernier, les infos sur les anciennes licences de coaches ont disparu du site sans que les clubs et les différents comités et département aient été informés que les nouvelles licences devaient être encodées et, de ce fait, les contrôles sont pratiquement rendus impossibles.

La question a été débattue avec REAL et elle devrait être résolue dans les prochains jours.

## **10. Nouvelles PROMBAS**

### **10.1. Evolution du site PROMBAS via AWBB**

L'acte notarié validant la constitution de la fondation aura lieu jeudi prochain.

Le responsable de la compétition se plaint de la visibilité sur le site AWBB, les changements de calendrier, liste des joueurs - clubs.

L'adaptation du site est nécessaire, notamment la création d'un onglet particulier.

Le règlement des problèmes seront envisagés à la lumière des possibilité budgétaires.

### **10.2. Connexion vers VBL pour les résultats et classements**

Il est très difficile de trouver des résultats actuellement sur les sites AWBB-VBL

### **10.3. Disposition et information concernant les listes de joueurs PROMBAS**

Les listes se trouvent sur le site AWBB, rubrique "Prombas".

### **10.4. Coachs et stagiaires PROMBAS et conséquences**

La situation a été discutée et le problème est résolu entre-temps

### **10.5. Liste des coachs et leur niveau (visibilité sur le site)**

La situation a été discutée et le problème est résolu entre-temps

## **11. Nouvelles de la FRBB**

### **11.1. Gestion future des équipes nationales**

Le conseil d'administration de la FRBB a entamé ses travaux sur la gestion future de toutes les équipes nationales.

### **11.2. Statuts des arbitres de D1 – état des lieux**

La réunion est prévue demain. Présentation des avant-projets des statuts, du règlement de travail, ainsi que des modalités de travail.

## **12. Divers**

- C. Porphyre : matériel détérioré à l'entrepôt – demande une clé supplémentaire pour l'accès via la façade avant.
- JP. Vanhaelen : revient sur la question du défraiement des bénévoles lors European week Sport :
- JP Vanhaelen : Demande d'un coach qui n'a pas pu suivre les cours, qui a payé et qui demande de ne plus payer une deuxième fois – La réponse est négative.
- A. Geurten : Equipements des arbitres – commande à passer quid ? – On attend. Une réponse sera donnée en fin de mois.



- Secrétaire général : Envisager la reconduction APE pour 2016
- Secrétaire général : Il a été constaté, une fois de plus, que de nombreux clubs envoient des requêtes diverses au conseil d'administration, notamment des demandes de dérogation dans les heures qui précèdent la tenue de la réunion du CdA et, de ce fait, il est pratiquement impossible de les insérer dans l'ordre du jour. La proposition est, d'une part, d'adresser toutes les demandes au secrétariat général ([direction@awbb.be](mailto:direction@awbb.be)) avec copie au secrétaire général ([l.lopez@awbb.be](mailto:l.lopez@awbb.be)), minimum 5 jours avant la tenue de la réunion. Tout club ne respectant pas la procédure au niveau :
  1. Des destinataires : la correspondance ne sera pas acceptée;
  2. Moins de 5 jours : le dossier sera reporté à la réunion suivante.
- Secrétaire général : PM 2.8 Parlementaires du Brabant – Une modification statutaire sera présentée.

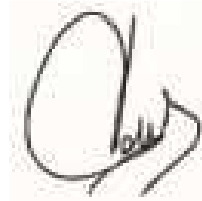
*La réunion se termine à 23 heures 45.*

*La prochaine réunion aura lieu le 28 septembre 2015, documents des clubs sont reçus jusqu'au 23/09/2015*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général